



2013-2022

Projet à 10 ans pour le Réseau
des Grands Sites de France



RÉSEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE



2013-2022

Projet à 10 ans pour le Réseau
des Grands Sites de France

**Une vision partagée entre le RGSF et l'Etat
pour les Grands Sites de France, à l'horizon 2030**
page 5

**Le rôle et les missions du Réseau
des Grands Sites de France**
page 8

**Ambitions à 10 ans, objectifs
et plan d'action à 5 ans**
page 10

Ambition 1
**Les Grands Sites de France, une référence stabilisée,
connue et unanimement reconnue**
page 13

Ambition 2
**Des Grands Sites de France, symboles d'excellence
paysagère, et des territoires de projets, références
en matière de développement durable**
page 17

Ambition 3
**Le Réseau des Grands Sites de France, un acteur reconnu
pour son expertise en matière de gestion des sites patrimoniaux
et des paysages, en France et à l'étranger**
page 20

Ambition 4
**Le RGSF, une force durablement confortée
dans ses moyens et dans sa capacité d'influence**
page 24

“La grande question, au delà des problèmes de gestion de tel ou tel lieu, de tel ou tel site, dans une civilisation de masse, avec des mouvements de masse, est : comment ouvrir à ce tournant des perspectives, comment donner à ce renouveau d'intérêt pour le monde de la nature ou pour des sites de culture un fondement autre que nostalgique ou passéiste, comment faire des lieux retrouvés de véritables lieux de ressourcement, de renouvellement ?”

Kenneth White, in “Voir Grand – panorama des Grands Sites” Actes Sud, 2007

En mai 2012, le Réseau des Grands Sites de France (RGSF) s'est engagé dans la réalisation du bilan de son action et dans un travail de prospective à dix ans.

Ce travail a reposé à la fois sur la consultation d'acteurs clés de la politique des Grands Sites de France, de partenaires du RGSF et d'experts, mais aussi sur une large mobilisation des membres du Réseau, élus et techniciens, consultés à toutes les étapes du processus.

Sur la base du bilan de l'action menée depuis la création du RGSF en 2000, de l'écoute des attentes des membres, d'un

travail sur les évolutions du contexte global, ont été dégagées quatre grandes ambitions pour le RGSF à l'horizon de dix ans (2013-2022), déclinées en 15 objectifs à 5 ans (2013-2017).

Ce document, exprimant un projet partagé à 10 ans, a été validé à l'unanimité par l'ensemble des membres du RGSF, réunis en Assemblée générale le 24 avril 2013.

Baie de Somme



Une vision partagée
entre le RGSF et l'Etat
pour les Grands Sites
de France,
à l'horizon 2030

Le projet à 10 ans du Réseau des Grands Sites de France (RGSF) s'inscrit dans une vision partagée entre le RGSF et le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE) sur la politique des Grands Sites de France. L'horizon choisi est 2030, année du centenaire de la loi du 2 mai 1930 sur la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire et pittoresque, socle de la politique des Grands Sites de France.

Le RGSF agit dans le cadre d'une politique publique de portée nationale qui vise la protection, la gestion et la mise en valeur de sites exceptionnels et de forte notoriété.

Cette politique se déploie suivant une formule originale qui associe le rôle régalién de l'Etat pour la protection forte d'un cœur patrimonial (le site classé), et l'implication des collectivités locales dans la conduite d'un projet de territoire dynamique et innovant, adossé à des paysages préservés.

Cette politique partenariale constitue un modèle à l'efficacité maintenant éprouvée, capable de préserver à long terme des sites emblématiques du patrimoine paysager français, de produire un cadre de vie de

qualité pour les habitants, de susciter une attractivité pour les visiteurs proches ou les touristes du monde entier, et de générer un développement local.

Cette politique suscite un intérêt certain de la part de pays qui recherchent des solutions nouvelles pour la préservation et la valorisation de leurs sites patrimoniaux les plus connus.

A l'échéance de 2030, les résultats attendus conjointement par les collectivités locales réunies au sein du RGSF et l'Etat sont :

- un réseau de 40 à 50 Grands Sites de France labellisés et de 30 à 40 en projet, représentant la diversité du patrimoine paysager français ;
- des Grands Sites de France gérés de façon à préserver les valeurs paysagères remarquables qui ont motivé leur protection, soulignant la pertinence et l'efficacité de la politique des sites conduite sans relâche depuis un siècle ;
- des Grands Sites de France intégrant dans leurs projets de mise en valeur les enjeux majeurs de préservation de la biodiversité et des ressources naturelles, ainsi que de l'adaptation au changement climatique ;
- des Grands Sites de France accueillant le public dans des conditions permettant à chaque visiteur de vivre une expérience personnelle du lieu, singulière et enrichissante, au rythme du site ;
- des Grands Sites de France exemples d'un tourisme durable associant les habitants et les professionnels, mobilisant les ressources propres du territoire et renouvelant l'intérêt du public pour ces espaces à la fois préservés et vivants ;
- des Grands Sites de France reconnus comme projets de développement durable fondés sur leurs qualités paysagères, contribuant à la dynamisation économique des régions et à un aménagement équilibré du territoire ;
- des lieux de référence constituant, pour l'Etat et les collectivités territoriales, une source d'inspiration et de savoir-faire pour le renforcement des politiques paysagères et patrimoniales ;
- un réseau solide dans lequel les collectivités territoriales sont fermement engagées, avec un soutien de l'Etat affirmé et proportionnel à l'augmentation de la taille du réseau et à l'enjeu stratégique que représente, pour le pays, le rayonnement des Grands Sites de France.

Dans la période qui s'ouvre, et jusqu'en 2030, le Réseau des Grands Sites de France et le Ministère en charge des sites poursuivront leur partenariat dans l'esprit de co-construction de cette politique et de recherche d'une amélioration continue.

Ils s'attacheront à accompagner l'évolution du regard de la société sur le paysage, en tenant compte à la fois des nouvelles perceptions du patrimoine et des mutations des activités et des territoires, contribuant ainsi à la réaffirmation constante du sens contemporain de ces lieux de beauté, de mémoire et de projet.

Louis Villaret
Président du Réseau des Grands Sites de France

Jean-Marc Michel
Directeur général de l'Aménagement, du Logement et de la Nature
Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie



Le rôle et les missions du Réseau des Grands Sites de France

Depuis sa création en 2000, le RGSF est l'association qui fédère au plan national les collectivités locales impliquées dans la politique des Grands Sites de France : structures locales gestionnaires de Grands Sites de France labellisés ou de Grands Sites en cours d'Opération Grand Site. Depuis 2011, elle accueille aussi les grandes collectivités impliquées ou intéressées par la politique des Grands Sites de France.

A l'occasion du bilan réalisé en 2012, ses membres ont confirmé l'association dans ses cinq missions principales :

- centre de ressource, d'échange pour ses membres et d'appui dans leur action
- valorisation de l'action de ses membres, de leur rôle et de leur savoir-faire
- développement et promotion du label Grand Site de France
- représentation auprès des pouvoirs publics et tout particulièrement du Ministère de l'écologie
- force d'expertise et de propositions dans le domaine du paysage et des sites patrimoniaux, en France et à l'étranger.

Ses membres, élus comme techniciens, ont réaffirmé leur profond attachement au mode de travail développé au sein du Réseau depuis sa création : souplesse, réactivité, créativité et convivialité. Autant de qualités qu'ils jugent indispensables à la constitution d'une intelligence collective au service de valeurs communes. Les membres du RGSF tiennent à préserver ces qualités fortes de leur association, alors même qu'elle est appelée à se développer dans les années à venir.

Avec le renforcement de la politique des Grands Sites de France (augmentation du nombre de sites concernés, implication grandissante des collectivités locales, accroissement des moyens, création du label Grand Site de France), l'action du RGSF a évolué au fil des années. Intervenant dans le cadre de la politique des Grands Sites de France, portée par le Ministère de l'écologie en partenariat avec les collectivités locales, le RGSF est appelé à donner un avis officiel sur les candidatures au label. Ceci lui confère une place particulière vis-à-vis de ses membres et vis-à-vis de l'Etat. Si chaque collectivité est garante du label pour le Grand Site de France qu'elle gère, l'ensemble des sites labellisés sont aussi collectivement garants de la valeur du label. Le RGSF porte une part grandissante de responsabilité dans la préservation et la gestion de ce qui est devenu un "bien commun" auquel les sites labellisés et ceux qui souhaitent le devenir sont très attachés.

Créer les conditions de gouvernance et de moyens pour assumer pleinement cette responsabilité est un enjeu majeur pour le RGSF pour les 10 ans à venir.



Ambitions à 10 ans, objectifs et plan d'action à 5 ans

Ambition 1 **Les Grands Sites de France, une référence stabilisée, connue et unanimement reconnue**

Objectif 1-1

- ▶ Développer le travail de co-construction entre le MEDDE et le RGSF

Objectif 1-2

- ▶ Contribuer à mieux faire connaître et reconnaître la politique des Grands Sites de France

Objectif 1-3

- ▶ Accompagner le développement du nombre de sites labellisés

Objectif 1-4

- ▶ Renforcer la visibilité des Grands Sites de France et clarifier l'usage du label

Objectif 1-5

- ▶ Mieux faire connaître auprès du public les Grands Sites de France et leurs spécificités

Ambition 2 **Des Grands Sites de France, symboles d'excellence paysagère, et des territoires de projets, références en matière de développement durable**

Objectif 2-1

- ▶ Renforcer la cohésion du RGSF autour des valeurs communes des Grands Sites de France

Objectif 2-2

- ▶ Améliorer les savoir-faire et les pratiques d'aménagement, respectueuses de l'esprit des lieux et du développement durable

Objectif 2-3

- ▶ Clarifier et traduire par des actions concrètes l'approche adaptée aux Grands Sites de France en matière de tourisme patrimonial et responsable au plan environnemental

Objectif 2-4

- ▶ Renforcer la réflexion commune sur des thèmes-clés pour les Grands Sites de France : agriculture et paysage, urbanisme durable, énergie, attractivité et développement économique

Ambition 3 **Le Réseau des Grands Sites de France, un acteur reconnu pour son expertise en matière de gestion des sites patrimoniaux et des paysages, en France et à l'étranger**

Objectif 3-1

- ▶ Diffuser la méthodologie des Grands Sites de France auprès des départements et des régions, tout en contribuant à la protection du label

Objectif 3-2

- ▶ Contribuer au développement des politiques nationales en faveur des paysages et du patrimoine

Objectif 3-3

- ▶ Être partie prenante des politiques nationales pour les espaces naturels et la biodiversité

Objectif 3-4

- ▶ Diffuser et échanger sur les savoir-faire du RGSF à l'international en privilégiant les coopérations entre sites

Ambition 4 **Le RGSF, une force durablement confortée dans ses moyens et dans sa capacité d'influence**

Objectif 4-1

- ▶ Renforcer la gouvernance du RGSF

Objectif 4-2

- ▶ Amplifier et pérenniser les moyens humains et financiers en rapport avec les objectifs à 5 ans

Objectif 4-3

- ▶ Renforcer la capacité d'influence du RGSF

Ambition 1 : Les Grands Sites de France, une référence stabilisée, connue et unanimement reconnue

La politique des Grands Sites de France est aujourd'hui reconnue comme étant :

- une politique **efficace** qui apporte des solutions concrètes aux besoins de protection, de gestion et de mise en valeur de paysages d'exception accueillant un public nombreux, ou susceptible d'accueillir un public nombreux dans le futur
- une politique **partenariale originale**, associant l'Etat dans son rôle régalien et les collectivités qui portent un véritable projet de territoire
- une politique **concrète** de développement durable des territoires.

La politique des Grands Sites de France a un potentiel de développement important qu'il faut favoriser, soutenir et accompagner.

Pour ce faire, elle mérite d'être bien mieux connue et reconnue dans ses objectifs, ses outils, ses résultats, au sein des institutions de l'Etat et des collectivités. Après une période de 10 ans de création et d'installation du label dans le paysage français de l'environnement et du patrimoine (2003-2013), il est proposé de capitaliser et de communiquer sur la notion de Grand Site de France, plus explicite et plus porteuse que "Grand Site". Ceci permettra une meilleure identification des Grands Sites de France et de mieux protéger cette politique des détournements qui ont émergé (notamment par le développement de l'usage banalisé de la notion de "grand site"), qui créent une confusion avec le label Grand Site de France et qui menacent l'édifice.

La stratégie adoptée par le Réseau des Grands Sites de France est la suivante :

- le **développement du nombre des sites labellisés** (la preuve par l'exemple) et de sites entrant en démarche d'Opération Grand Site, en veillant autant que faire se peut à une bonne diffusion géographique
- l'**abandon de l'appellation de Grand Site au profit de l'usage exclusif de la notion de Grand Site de France** pour qualifier la politique, en la différenciant des déclinaisons régionales non maîtrisées
- le **renforcement de la communication** autour des Grands Sites de France tant au plan institutionnel que du grand public (habitants, visiteurs, touristes...), par des efforts conjoints et harmonisés du MEDDE, du RGSF et de chaque site
- l'**indispensable précision et stabilisation du statut** et de la communication des Grands Sites non encore labellisés qui restent à ce jour majoritaires en nombre au sein du RGSF.

► Objectif I-1 : Développer le travail de co-construction entre le MEDDE et le RGSF

I 11 ► Veille partagée et prospective sur les sites susceptibles de rentrer dans la démarche Grand Site de France

Il s'agit d'identifier progressivement des sites potentiels pouvant entrer dans la politique des Grands Sites de France, en s'efforçant à un certain équilibre géographique, incluant l'outre-mer.

*Acteurs mobilisés : MEDDE, DREAL et RGSF
Calendrier : 2013-2017*

I 12 ► Actualisation conjointe des documents de référence de la politique des Grands Sites de France

Ce travail se fera de façon périodique avec les services de l'Etat. Il permettra de s'interroger régulièrement sur des questions telles que la durée du label, l'harmonisation des listes, le lien entre adhésion au RGSF, entrée en Opération Grand Site et attribution du label, etc.).

*Acteurs mobilisés : MEDDE et RGSF
Calendrier : à définir avec le MEDDE*

► Objectif I-2 : Contribuer à mieux faire connaître et reconnaître la politique des Grands Sites de France

I 21 ► Harmonisation de la communication nationale autour de la politique des Grands Sites de France

Révision et actualisation de tous les supports nationaux de communication existants du MEDDE et du RGSF : document de référence de la Politique des Grands Sites de France et du règlement du label, site internet du MEDDE, documents produits par le RGSF et son site internet, harmonisation des

listes des adhérents au RGSF et de la liste du MEDDE, compléments à apporter à la note "Communiquer sur les Grands Sites" (y compris signalétique routière).

*Acteurs mobilisés : MEDDE et RGSF
Calendrier : 2013-2014*

I 22 ► Mobilisation de l'ensemble des partenaires nationaux sur la politique des Grands Sites de France

L'enjeu est de bien mieux faire connaître des acteurs-clés nationaux la politique des Grands Sites de France, afin de renforcer sa prise en compte et accroître la mobilisation sur cette politique. Information, porté à connaissance, formation, rencontres et échanges : directions du MEDDE, ministère de la Culture (DGP), ministère de l'Agriculture, ministère du Tourisme, Datar et en déconcentré (préfets, SGAR, DTM...). Rapprochement avec les réseaux de collectivités (AMF, ADF, ARF, ADCF) pour présenter et faire mieux connaître cette politique.

*Acteurs mobilisés : MEDDE et RGSF
Calendrier : voir avec MEDDE*

I 23 ► Prise en compte des sites classés et des Grands Sites de France labellisés ou en projet, au même titre que tous les espaces protégés, et affichage dans tous les outils du MEDDE

Poursuivre l'action auprès du MEDDE pour une stratégie commune pour la biodiversité et les paysages.

Cartographies, publications, internet...

*Acteurs mobilisés : MEDDE et DREAL
Calendrier : à définir avec le MEDDE*

I 24 ► Reconnaissance des Grands Sites de France labellisés ou en cours comme territoires de projets portés par les collectivités locales et insertion systématique dans les outils de contractualisation (CPER, fonds européens).

Il est fondamental que les structures gestionnaires de Grands Sites de France labellisés ou en projet puissent émerger aux financements européens et aux appels à projets régionaux, nationaux etc.

*Acteurs mobilisés : MEDDE et RGSF
Calendrier : dès 2013*

► Objectif I-3 : Accompagner le développement du nombre des sites labellisés

I 31 ► Proposer aux membres du RGSF un appui permettant de baliser le chemin jusqu'au label

Il s'agit de répondre au souhait exprimé par des Grands Sites de mieux connaître les étapes à franchir avant de pouvoir demander le label Grand Site de France. Les principales étapes sont les suivantes : adhésion au RGSF et lancement de l'Opération Grand Site, élaboration puis adoption du projet et du programme d'actions pour le Grand Site, mise en oeuvre du projet puis préparation de la demande de labellisation. Rencontre systématique aux moments clés et visite conjointe RGSF et MEDDE sur les sites, atelier InterSites... Renforcement du rôle du RGSF dans la phase de labellisation des sites avec visite systématique de la commission label avant bouclage des dossiers de candidature au label, intervention en amont...

*Acteurs mobilisés : RGSF et MEDDE
Calendrier : permanent*

I 32 ► Suivi et accompagnement particulier pour aider les sites "en panne"

Quelques sites, qui connaissent des difficultés d'ordre divers, nécessitent une action proactive du RGSF, de la commission Label, éthique et gouvernance, en lien avec le MEDDE qui déboucherait sur une relance de la dynamique ou une sortie du RGSF.

*Acteurs mobilisés : RGSF et MEDDE
Calendrier : permanent*

► Objectif I-4 : Renforcer la visibilité des Grands Sites de France et clarifier l'usage du label

I 41 ► Déclinaison complète de la charte de communication et de la charte graphique des Grands Sites de France dans tous les outils de communication du Réseau et de ses membres

Adaptation de tous les outils de communication du RGSF, création nouvelle identité visuelle du RGSF

Création et usage systématique par les membres des cartouches Grands Sites de France et des autres outils de communication communs

*Acteurs mobilisés : RGSF et chaque membre
Calendrier : 2013-2015*

I 42 ► Clarification de l'utilisation du label Grand Site de France pour les produits et services

Repérage des besoins et des demandes, définition de règles d'usage à intégrer à la charte d'utilisation du label.

*Acteurs mobilisés : RGSF, chaque membre et MEDDE
Calendrier : 2013-2015*

I 43 ► Veille et interventions systématiques face aux plagiat et usages concurrents

Protection INPI de "Grand Site", intervention officielle de l'Etat, propriétaire du label (ou courrier conjoint Etat et RGSF) pour éviter toutes déclinaisons locales et régionales.

*Acteurs mobilisés : MEDDE
Calendrier : permanent*

► Objectif I-5 : Mieux faire connaître auprès du public les Grands Sites de France et leurs spécificités

151 ► Développement des outils communs de communication et de mobilisation destinés aux habitants et aux acteurs du territoire

Diffusion de bonnes pratiques d'animation locale et de mobilisation des habitants autour des Grands Sites de France (ambassadeurs du patrimoine, Greeters...), développement des ateliers pour enfants, développement de nouveaux outils

Acteurs mobilisés : RGSF et chaque membre
Calendrier : 2013-15

152 ► Mobilisation des acteurs de l'accueil et du tourisme pour valoriser le Grand Site de France labellisé ou en projet

Dans le cadre d'une communication harmonisée et maîtrisée : formations sur le label Grand Site de France auprès des acteurs du tourisme publics (Direccte, CRT, ADT, OT) et privés (prestataires), documents de sensibilisation, meilleure structuration

des acteurs (ambassadeurs du patrimoine, structuration des OT...). Il s'agit de faire davantage porter les valeurs du label par les acteurs du tourisme.

Acteurs mobilisés : chaque membre et RGSF
Calendrier : permanent

153 ► Élaboration d'une stratégie commune pour des opérations de communication d'envergure nationale

Dans le cadre d'un engagement conjoint du MEDDE, du RGSF et des Grands Sites de France, et avec l'appui par un professionnel.

Acteurs mobilisés : MEDDE, RGSF et les Grands Sites de France
Calendrier : à préciser, en fonction des moyens



Ecouter le monde, œuvre de B. Dejonghe représentant les valeurs du label Grand Site de France, Sainte-Victoire

Ambition 2 : Des Grands Sites de France, symboles d'excellence paysagère, et des territoires de projets, références en matière de développement durable

L'attribution du label Grand Site de France, telle que prévue dans le Code de l'environnement, est subordonnée à la mise en œuvre d'un projet de préservation, de gestion et de mise en valeur du site, répondant aux principes du développement durable.

Une autre notion est très caractéristique de la politique des Grands Sites de France qui y fait souvent référence : celle de **l'esprit des lieux**, comme valeur devant fonder l'approche d'un Grand Site de France et la pratique de leurs gestionnaires.

Mieux caractériser ces deux valeurs-clés pour les Grands Sites de France, labellisés ou en projet, et leur traduction concrète dans les pratiques est un enjeu important. Car des valeurs qui seraient invoquées en étant insuffisamment fondées dans la pratique décrédibiliseraient le label.

L'enjeu est donc, pour les années à venir, de renforcer encore le partage et la mise en œuvre concrète des valeurs et des

exigences du label Grand Site de France.

Il s'agit :

- d'approfondir et de préciser les valeurs partagées des Grands Sites de France, incarnées par le label
- d'identifier ce qu'on appelle "bonnes pratiques" au sein des sites (en matière de mode et techniques d'aménagement, de gestion des paysages en lien avec l'agriculture, l'urbanisme, etc, de gouvernance, d'accueil, de développement local...), de savoir mieux les caractériser, et de faire converger les bonnes pratiques d'un site à l'autre (capacité d'évaluation et de transfert).

Un thème sera traité en priorité, celui du tourisme ; c'est en effet un thème très central dans les Grands Sites de France, mais qui, à certains égards, est clivant au sein du RGSF. Il est donc particulièrement important de clarifier la question du type de tourisme souhaité dans les Grands Sites de France.

► Objectif 2-1 : Renforcer la cohésion du RGSF autour des valeurs communes des Grands Sites de France

211 ► Élaboration d'un "texte de référence" des valeurs communes des membres du Réseau

Cette charte sera élaborée par le RGSF, en concertation avec le MEDDE. Elle engagera tous les membres du Réseau. Elle sera la référence commune des membres et sera un élément de la gouvernance du Réseau (signature lors de l'adhésion, alerte, sortie du RGSF...). Faire référence aux valeurs établies dans le document de classement du site, à la notion de l'esprit des lieux, du développement durable, etc. Ce "texte de référence des valeurs communes" alimentera les délibérations du RGSF.

*Acteurs mobilisés : RGSF et chaque membre
Calendrier : 2013-2014*

► Objectif 2-2 : Améliorer les savoir-faire et les pratiques d'aménagement respectueuses de l'esprit des lieux et du développement durable

221 ► Capitalisation et diffusion des actions exemplaires en matière d'aménagement et de paysage au sein du RGSF et à l'extérieur

Diffusion en privilégiant l'image, enrichissement du site internet "nos thèmes", Fil des Grands Sites... et leur valorisation (diaporamas et plaquettes).

*Acteurs mobilisés : chaque membre, le RGSF
Calendrier : 2013-14*

222 ► Réalisation d'un "Référentiel de bonnes pratiques d'aménagement des Grands Sites de France"

En s'appuyant sur les membres du RGSF, les inspecteurs de sites, l'inspection générale, les

ABF (Architecte des Bâtiments de France), l'ATEN, écoles du paysage...

*Acteurs mobilisés : MEDDE et partenariats
Calendrier : 2014-17*

223 ► Rapprochement du RGSF avec les associations des Inspecteurs des sites et des Architectes des Bâtiments de France

Pour des actions communes, des journées d'échange, des actions de sensibilisation, pour les actions 221 et 222.

*Acteurs mobilisés : RGSF
Calendrier : 2014*

► Objectif 2-3 : Clarifier et traduire par des actions concrètes l'approche adaptée aux Grands Sites de France en matière de tourisme patrimonial et responsable au plan environnemental

231 ► Mise en place d'un groupe de travail partenarial sur le tourisme dans les Grands Sites de France

Associant le RGSF, ses membres, le MEDDE, le Ministère du tourisme, il a pour but de croiser les regards, de mieux caractériser le type de tourisme adapté aux Grands Sites de France, de préciser les outils et modes d'organisation adaptés à mettre en place, etc.

*Acteurs mobilisés : RGSF, membres, Ministère du tourisme, MEDDE, organismes régionaux, experts
Calendrier : 2013*

232 ► Organisation d'une édition des Rencontres annuelles des Grands Sites sur le thème du tourisme

Organisation des Rencontres, publication des Actes et de recommandations.

*Acteurs mobilisés : RGSF, ses membres, acteurs publics et privés du tourisme, experts
Calendrier : Rencontres 2013*

233 ► Développement de premières actions collectives de promotion des Grands Sites de France comme destinations de tourisme durable.

Les Grands Sites ont souvent une notoriété forte et ancienne, parfois dépassée. Il s'agit de les faire connaître du public comme lieu différent, où vivre une expérience singulière, illustrant les actions menées dans le cadre du label. Il s'agit aussi de changer le regard et d'inciter à des pratiques de développement durable. Par exemple, sous l'angle de l'accessibilité sans voiture (exemple, "les Grands Sites de France sans voitures, mode d'emploi"), valorisant les Grands Sites de France sous un angle les différenciant, et correspondant à une attente.

*Acteurs mobilisés : RGSF et ses membres
Calendrier : 2014-2017 (à voir en fonction des moyens)*

► Objectif 2-4 : Renforcer la réflexion commune sur d'autres thèmes-clés pour les Grands Sites de France : interprétation du patrimoine, agriculture et paysage, urbanisme durable, énergies, attractivité et développement économique

Les membres du RGSF sont très demandeurs d'un approfondissement sur des thèmes essentiels à leur action, et à forts enjeux, tels que interprétation du patrimoine, agriculture et paysage, urbanisme durable, énergie, attractivité et développement économique...

Chacun de ces thèmes demande à l'équipe d'animation du RGSF un investissement humain difficile à assumer en parallèle. Mais

chaque année, un thème d'approfondissement peut être retenu (comme l'est le tourisme en 2013-14).

Deux types d'action sont proposés :

241 ► Veille sur les thèmes clés pour la gestion des Grands Sites de France

Veille et alertes législatives, relais vers les membres des informations reçues au RGSF.

*Acteurs mobilisés : RGSF, chaque membre, MEDDE
Calendrier : permanent*

242 ► Mise en place de groupes de travail thématiques

Ces groupes thématiques alimentent le thème des Rencontres annuelles. Leur fonctionnement est à repenser (objectifs, animation, outils d'échanges et de travail utilisés...).

*Acteurs mobilisés : RGSF, MEDDE, chaque membre
Calendrier : 2014-2017*



Aménagements doux - Marais poitevin

Ambition 3 : Le RGSF, un acteur reconnu pour son expertise en matière de gestion des sites patrimoniaux et des paysages, en France et à l'étranger

Loin de vouloir rester dans l'entre soi, les Grands Sites de France sont désireux de faire partager leurs expériences au delà de leur propre réseau, et de s'ouvrir à ce qui se fait dans d'autres réseaux en France et à l'étranger. Le partage et l'ouverture sont deux valeurs fortes du RGSF.

A l'échelle nationale, les échanges et actions inter-réseaux, techniques et politiques, d'abord dans le champ des paysages mais aussi des espaces naturels se poursuivront, de même que les interventions à des colloques ou à des formations.

De façon plus spécifique, il s'agit pour le RGSF de **contribuer pleinement à la politique des "Territoires d'exception" conduite par le MEDDE**, incluant les sites classés, les Grands Sites de France et les sites du Patrimoine mondial. En effet, les Grands Sites de France ("vitrine et laboratoire de la politique des sites"), se sentent une responsabilité particulière vis-à-vis de l'ensemble des sites classés. De même, par leur expérience en matière de gouvernance et d'intervention, ils peuvent **contribuer à la réflexion sur la gestion des sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial** et s'enrichir en retour de ce rapprochement. Au delà, l'expérience des Grands Sites de France peut irriguer la politique de gestion des paysages.

Par ailleurs, la notoriété croissante des Grands Sites de France intéresse de nombreuses collectivités désireuses de **valoriser leurs sites majeurs d'intérêt départemental ou régional**. Ceux-ci n'ont pas vocation à devenir des Grands Sites de France labellisés, mais il est stratégiquement de l'intérêt de la politique des Grands Sites de France d'accompagner les collectivités dans ce mouvement, de façon à parer aux risques de plagiat volontaires ou non, brouillage de l'image du label. Le RGSF proposera donc au MEDDE de définir ensemble un dispositif permettant de répondre à ces demandes autour de "sites majeurs" (terminologie exacte à définir), dispositif dont la déclinaison pourrait ensuite faire école à l'échelle nationale.

Concernant l'action internationale, le RGSF anime depuis 2010, à la demande d'un grand nombre de partenaires (dont l'Unesco), le Pôle international de formation et d'échange de gestionnaires de sites patrimoniaux.

Ces 3 années ont mis en évidence combien l'expérience française des Grands Sites de France en tant que mode innovant de gestion des sites patrimoniaux, mais aussi les modalités de partage d'expériences entre gestionnaires de sites développées au sein du Réseau, intéressent au plan international : Centre du patrimoine mondial qui soutient **les formations à la gestion des sites organisées par le RGSF**, pays étrangers qui demandent l'expertise française pour développer des démarches s'inspirant des Grands Sites de France, etc. Pour répondre à cette demande, il conviendrait de développer des missions communes avec les services du MEDDE.

Sous réserve que les moyens spécifiques pour l'international soient reconduits et développés, le RGSF est prêt à poursuivre ses actions. Pour la période qui s'ouvre, il donnera la priorité à l'appui à ses membres pour **les coopérations décentralisées de site à site** et à la veille permettant de développer des projets financés par des fonds européens ou de la coopération française (AFD).

Que cela concerne le plan national ou international, c'est essentiellement l'équipe d'animation du RGSF qui a été jusqu'à présent très sollicitée pour des interventions. Le RGSF souhaite désormais davantage mobiliser l'intervention directe de ses membres, et valoriser leur expertise. Pour ce faire, le RGSF créera et mettra à leur disposition des outils adaptés (diaporamas, outils de diffusion...).

► Objectif 3-1 : Diffuser la méthodologie des Grands Sites de France auprès des départements et des régions, tout en contribuant à la protection du label

311 ► Accompagnement des grandes collectivités sur leurs sites d'intérêt départemental ou régional, en veillant à la non confusion avec le label Grand Site de France

Il s'agit de répondre à la demande de collectivités souhaitant développer des démarches de mise en valeur de sites majeurs, en s'inspirant des acquis de la démarche Grands Sites de France. Cet accompagnement par le RGSF permet d'éviter toute confusion de termes et de détournement du label.

En réponse aux demandes des grandes collectivités (exemple Conseil général de l'Hérault), par adhésion au RGSF (ou expertise ?).

*Acteurs mobilisés : RGSF et ses membres grandes collectivités, et MEDDE (pour cohérence avec politique territoires d'exception)
Calendrier : suivant adhésions*

312 ► Elaboration d'un guide méthodologique

Il s'agit de réaliser un guide pratique destiné aux collectivités, synthétisant les points clé de réussite d'une démarche de valorisation d'un site patrimonial, fondé sur l'expérience du RGSF.

*Acteurs mobilisés : RGSF et ses membres, MEDDE et Dreal, CG34, autres
Calendrier : 2015*

313 ► Diffusion de l'expérience des gestionnaires des Grands Sites de France, vers les communes ayant des sites

classés et partage d'expérience avec les gestionnaires des sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial

Invitation des communes concernées par un site classé du territoire proche où ont lieu les Rencontres annuelles (3.000 communes de France ont un site classé), idem avec sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Agrément du RGSF pour les formations élus.

*Acteurs mobilisés : RGSF et ses membres
Calendrier : 2014-2017*

► Objectif 3-2 : Contribuer au développement des politiques nationales en faveur des paysages et du patrimoine

321 ► Participation à des groupes de travail nationaux et locaux sur le cœur de métier des Grands Sites de France

Exemple : Copil du MEDDE sur les Plans paysage, Copil de la recherche-action "Valeurs des territoires d'exception" lancée par le MEDDE, groupe paysage de Mairie Conseils, Collectif paysage, etc. Et au niveau local participer aux Journées départementales du paysage et autres.

*Acteurs mobilisés : RGSF, chaque membre
Calendrier : 2013-2017*

322 ► Intervention dans des séminaires, des colloques, etc

Le RGSF transmettra ses interventions et mettra à disposition de tous ses membres des outils pédagogiques (power point, document de synthèse...)

*Acteurs mobilisés : RGSF et chaque membre
Calendrier : 2013 (pour outils pédagogiques) et suivante*

► Objectif 3-3 : Être partie prenante des politiques nationales pour les espaces naturels et la biodiversité

331 ► Participation à l'inter-réseaux des espaces naturels et de la biodiversité

Poursuite des activités au sein du GIPATEN, revue Espaces naturels, "Club des Cinq", etc.

*Acteurs mobilisés : RGSF
Calendrier : 2013-17*

► Objectif 3-4 : Diffuser et échanger sur les savoir-faire du RGSF à l'international en privilégiant les coopérations entre sites

341 ► Appui aux montages de projet de coopération de site à site

Appui des projets à travers le label délivré au RGSF pour 2012-2015 par la Délégation à l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT-MAE), "Expertise des collectivités locales et gestion de sites patrimoniaux", et réalisation d'une note de méthode sur la coopération pour les membres RGSF.

*Acteurs mobilisés : RGSF, membres concernés
Calendrier : 2013-2017 (label obtenu en 2012 pour 3 ans)*

342 ► Valorisation à l'international de l'expérience des Grands Sites et du RGSF

Accueil en France de délégations étrangères, participation à des colloques internationaux en France et à l'étranger dans le cadre de missions financées, gestion et actualisation de la plateforme internet du Pôle international francophone de formation et d'échanges des gestionnaires de sites patrimoniaux,

animée par le RGSF. Mobilisation des CV des membres pour missions internationales.
*Acteurs mobilisés : RGSF, Grands Sites de France
Calendrier : 2013-17*

343 ► Portage de la formation de gestionnaires, dans le cadre du Pôle international francophone de formation et d'échanges des gestionnaires de sites patrimoniaux

Formation à la gestion intégrée des sites patrimoniaux (années impaires), sous réserve des financements adaptés.

*Acteurs mobilisés : RGSF, ses membres, et partenaires du Pôle
Calendrier : 2013, 2015, 2017*

344 ► Recherche de réseaux identiques au RGSF sur le paysage en Europe, pour coopération et échange d'expérience

Mobiliser du temps et des moyens pour la recherche de réseaux sur le paysage, sur des territoires d'exception, pour les rencontrer, échanger des expériences, et coopérer.

*Acteurs mobilisés : RGSF
Calendrier : 2014-15*



Atelier international du RGSF sur les sites du fer - Massif du Canigó

Ambition 4 : Le RGSF, une force durablement confortée dans ses moyens et dans sa capacité d'influence

L'évaluation de l'action du RGSF réalisée en 2012-2013 a montré que l'association était devenue, pour ses membres, un acteur reconnu dans son action, apprécié pour sa proximité, sa réactivité et son caractère fédérateur, dans lequel les gestionnaires s'impliquent.

Un consensus s'exprime aujourd'hui sur la nécessité de développer les moyens du RGSF, leurs outils communs, parce que ses membres considèrent que, ce faisant, ils accroissent leur propre capacité d'action.

Aujourd'hui, il s'agit :

- de renforcer encore davantage l'implication des élus dans le RGSF en élargissant la gouvernance de l'association
- de développer les ressources propres du Réseau, gage de sa capacité d'autonomie et condition de sa capacité à aller chercher des financements extérieurs (notamment du mécénat)
- de renforcer le RGSF en tant que force politique, représentant légitime et puissant des Grands Sites de France et des intérêts des collectivités qui les gèrent, à même de peser sur les politiques publiques des champs qui le concernent et sur les moyens qui leurs sont affectés (sites et paysages notamment).

► Objectif 4-1 : Renforcer la gouvernance du RGSF

411 ► Création et animation de commissions présidées par un administrateur

Quatre commissions ont été créées début 2013, mobilisant élus et directeurs de sites : "Label, éthique et gouvernance", "Développement durable, territoire et tourisme", "Actions Internationales", "Finance et mécénat"

*Acteurs mobilisés : membres du RGSF, RGSF
Calendrier : 2013*

412 ► Inscription de sujets de fond à l'ordre du jour des CA et AG

Faire des assemblées des lieux de débat sur les orientations politiques du Réseau et d'implication des élus.

*Acteurs mobilisés : RGSF, chaque membre
Calendrier : 2013*

413 ► Organisation d'actions et d'événements spécifiques pour les élus pour favoriser leur mobilisation dans le RGSF

Prévoir des moments particuliers lors des Rencontres annuelle et demander l'agrément du RGSF au titre de la formation des élus.

*Acteurs mobilisés : RGSF, chaque membre
Calendrier : 2013*

414 ► Mise en place d'un comité de prospective auprès du RGSF

Composé d'experts et de personnalités qualifiées, il vise à prolonger la dynamique engagée à l'occasion du bilan prospectif, à apporter un éclairage ressourçant pour le RGSF, et à soutenir le RGSF dans son action.

*Acteurs mobilisés : RGSF
Calendrier : 2014*

► Objectif 4-2 : Amplifier et pérenniser les moyens humains et financiers en rapport avec les objectifs à 5 ans

421 ► Revalorisation des cotisations du RGSF

Depuis 2011, le RGSF a notamment accru ses ressources propres. Il s'agit de mettre en œuvre la décision actée par l'AG qui a adopté le principe d'une revalorisation significative des cotisations des membres.

*Acteurs mobilisés : chaque membre RGSF
Calendrier : 2013*

422 ► Sollicitation des grandes collectivités pour adhésion au RGSF

Réalisation d'un argumentaire destiné aux grandes collectivités pour les inciter à rejoindre le RGSF et démarches en ce sens

*Acteurs mobilisés : RGSF et chaque membre
Calendrier : 2013-14*

423 ► Pérennisation des conventions existantes et recherche de nouveaux partenariats publics

En plus des conventions de partenariat existantes (MEDDE, Ministère du tourisme, Caisse des Dépôts, Office national des Forêts, ainsi que Ministère des affaires étrangères et Conseil régional de Bourgogne pour l'international), le RGSF doit développer de nouveaux partenariats dans le champ de l'aménagement du territoire, l'agriculture, l'urbanisme notamment.

*Acteurs mobilisés : RGSF et élus du conseil d'administration
Calendrier : 2013-2017*

424 ► Développement des financements européens et du mécénat

Le RGSF a un potentiel de mécénat qu'il convient de développer en dégagant du temps spécifique pour ce faire.

Le développement de financements européens, difficile à générer et à gérer compte tenu de la taille de l'association, pourrait se faire au travers de programmes conduits par les membres (exemple Interreg, Life, Feader...) en associant le RGSF comme partenaire du projet et donc éligible au financement.

*Acteurs mobilisés : RGSF et chaque membre
Calendrier : fonction des moyens*

► Objectif 4-3 : Renforcer la capacité d'influence du RGSF

431 ► Analyse des forces de représentation des membres et missions explicitement confiées à des membres

Création d'un annuaire et d'une mailing-list des élus des structures membres du RGSF, radioscopie des élus des Grands Sites de France et de leurs mandats, relance des réunions de parlementaires des Grands Sites de France, développement de la représentation du RGSF dans instances stratégiques. Voir en lien avec les commissions (action 421)

*Acteurs mobilisés : RGSF et chaque membre
Calendrier : 2014-15*

432 ► Elaboration d'un argumentaire sur le RGSF et les Grands Sites de France destiné aux administrateurs dans leur rôle de représentants du Réseau.

Ce document permet, en complément de la plaquette institutionnelle du RGSF, de mettre à disposition des élus du RGSF un argumentaire permettant de présenter et soutenir cette politique et le RGSF.

*Acteurs mobilisés : RGSF
Calendrier : 2014*



Atelier RGSF en Camargue Gardoise

Extrait du livre d'or du Réseau des Grands Sites de France
Anniversaire des 10 ans du Réseau
Saint-Guilhem-le Désert, Gorges de l'Hérault le 25 octobre 2010

*Dix ans déjà,
Et voilà un réseau professionnel au coeur des valeurs universelles
et des identités locales,
Et voilà un réseau au service de l'initiative territoriale
et des composantes patrimoniales de rang national,
Et voilà un réseau en responsabilité sur un label partagé avec l'Etat,
Et si c'était à refaire, je n'hésiterais pas.*

*Jean-Marc Michel
Directeur général
Aménagement, Logement, Nature
Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie*

Ce rapport d'activité peut être téléchargé sur notre site Internet

www.grandsitedefrance.com

Crédits photos

© Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard
© Syndicat Mixte du Puy Mary_NF
© M.Horiot coll. Syndicat Mixte du Grand Site de Solutré Pouilly Vergisson
© SMGSSV
© D. Mar Coll. PIMP
© RGSF

LE RÉSEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE EST SOUTENU PAR



POUR SES ACTIVITÉS INTERNATIONALES, LE RGSF EST SOUTENU PAR



RÉSEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE

Bureau

9, rue Moncey - 75009 Paris
T : + 33 (0)1 48 74 39 29
F : + 33 (0)1 49 95 01 87
contact@grandsitedefrance.com

Siège

RGSF - Syndicat Mixte du Grand Site de Solutré
Le Grand Pré - 71960 Solutré Pouilly
T : + 33 (0)3 85 35 83 23
F : + 33 (0)3 85 35 86 83